

TOP+IMPER MONOMAT

Finition pour systèmes décoratif (D3) ou d'imperméabilité (I1 à I4)

Extérieur

DÉFINITION

- Revêtement extérieur, souple, de forte épaisseur, pour système décoratif semi-épais (D3) ou systèmes d'imperméabilité (I1 à I4).

DESTINATION ET PROPRIÉTÉS

- Produit polyvalent : sert dans différents systèmes : décoratif D3 et imperméabilité I1 à I4, selon la quantité de produit appliqué.
- Mono produit pour les classes I1 à I4 : s'utilise en couche intermédiaire et de finition.
- Aspect très mat masquant les irrégularités du support.
- Grand confort d'application.
- Imperméable aux eaux de ruissellement.
- Très bonne perméabilité à la vapeur d'eau.
- Excellente résistance à l'encrassement et à la pollution.
- Economique.

MISE EN OEUVRE

- **Matériel d'application :** Brosse (petites surfaces), rouleau polyamide texturé 12 à 15mm pour une consommation jusqu'à 300 g/m² et 15 à 18 mm pour des consommations supérieures et sur support structuré.
Ne pas appliquer à l'airless ou au rouleau alimenté.
- **Dilution :** En impression sur ancien fond peint en bon état : le TOP+IMPER MONOMAT Peut-être dilué (+25 % d'eau). En couche intermédiaire et en finition : Prêt à l'emploi. Ne pas diluer.
- **Rendement :** Variable selon les systèmes et porosité du support : 2,5 à 4,5m²/l/couche.
- **Séchage à 23°C et 50% HR :** Sec : 4h - Recouvrable : 24h.
- **Nettoyage du matériel :** Eau.
- **Teintes :** Base P (blanc) permettant de réaliser des teintes de avec le système à teinter ASTRAL BATIMENT.

PRÉCAUTIONS A OBSERVER

- « Dans les régions dont les sols sont pauvres en calcaire (départements 22, 29, 35, 44, 56 et 85 notamment), les revêtements souples finition lisse peuvent subir l'agression des escargots. Il convient tout particulièrement de respecter les prescriptions du DTU 42.1 concernant la présence d'un soubassement en film mince. De même, il incombe au maître d'œuvre, en sa qualité de garant des choix techniques inhérents à la réalisation de l'ouvrage, et au maître d'ouvrage à qui incombe l'entretien du revêtement, d'éviter le contact de toute végétation avec celui-ci. Dans les régions dont les sols sont pauvres en calcaire, l'application en finition d'une couche supplémentaire de Peinture de ravalement AE POLYFILLA PRO (produit spécialement étudié pour résister aux détériorations dues aux escargots) est impérative pour éviter toute détérioration des revêtements souples finition. »
- Nous déconseillons l'application de teintes soutenues sur des surfaces teintes soutenues pouvant être exposées au soleil. Selon la NF DTU 42-1, seules les teintes ayant un indice de luminance lumineuse Y ou LRV (Light Reflectance Value) supérieur à 35% sont admises. Une exception pourra être faite pour les petites surfaces (Exemples : allèges, trumeaux...).
- Ne pas traiter : les surfaces exposées au soleil pendant les périodes chaudes, par temps pluvieux ou par vent fort, les surfaces en cours de dégel ou en cas de risques de gelées pendant le séchage.
- En travaux extérieurs, la température ambiante devra être comprise entre + 5°C et + 35°C et l'hygrométrie ne devra pas être supérieure à 80 % d'humidité relative.
- Hygrométrie maximum pendant l'application et le séchage : 80% HR.
- Ne pas utiliser 2 lots de numérotation différente sur une même face.
- Ne pas utiliser sur des ITE.
- Les surfaces recouvertes de micro-organismes recevront un traitement anti-cryptogamique selon les prescriptions du fabricant.
- En cas d'ancien support de nature non identifiable, un essai d'adhérence du système est obligatoire.
- Conservation : en emballage d'origine non entamé à l'abri du gel et des très fortes chaleurs.

FICHE TECHNIQUE (produit standard blanc)

- **Classification :** AFNOR NF T 36005 : Famille I - Classe 7b2.
- **Présentation :** Peinture épaisse.
- **Densité :** 1,15 +/- 0,05.
- **Liant :** Résines copolymères acryliques en phase aqueuse.
- **Pigments :** Dioxyde de titane.
- **Extrait sec en poids :** 72 +/- 2.
- **Extrait sec en volume :** 68 +/- 3.
- **Degré de brillant :** ± 1.5 GU à 85° (aspect très mat) selon NF EN ISO 2913
- **COV :** Valeur limite pour ce produit (cat A/c) : 40g/l (2010).
Ce produit contient au maximum 39g/l.

DESCRIPTIF

La préparation des fonds, l'application et les conditions climatiques d'application doivent être conformes au DTU 59-1 (NF P 74-201-) pour le système décoratif D3 ou DTU 42.1 (NF P 84-404) pour les revêtements d'imperméabilité I1 à I4.

Support	Travaux préparatoires	IMPRESSION
Fond nu	Egrenage, brossage, dépoussiérage soigné	1 couche FIX+IMPER OPACIFIANT (250 g/m ²) Ou 1 couche HYDROFIX d'eau (250 g/m ²) Ou 1 couche HYDROFIX GRANITÉ (250 g/m ²)
Fond peint* (film mince, semi-épais) en bon état	Brossage, dépoussiérage soigné ou lavage HP	1 couche HYDROFIX GRANITÉ (250 g/m ²) Ou 1 couche HYDROFIX (250 g/m ²)
Fond peint* (RPE, imperméabilité) en bon état	Brossage, dépoussiérage soigné ou lavage HP	1 couche TOP+IMPER MONOMAT dilué à 25 % d'eau (100 g/m ²) en D3/I1 uniquement Ou 1 couche HYDROFIX GRANITÉ (250 g/m ²) Ou 1 couche HYDROFIX (250 g/m ²)
Fond peint* en mauvais état	Grattage des parties non adhérentes. Brossage, dépoussiérage soigné ou Lavage HP ou décapage complet des anciennes peintures	1 couche FIX+IMPER OPACIFIANT (250 g/m ²) Ou 1 couche HYDROFIX d'eau (250 g/m ²) Ou 1 couche HYDROFIX GRANITÉ (250 g/m ²)
Plâtre brut (parisien) uniquement I3 ou I4	Grattage des parties non adhérentes. Brossage, dépoussiérage soigné ou Lavage basse pression	1 couche SUPERBASE (200 g/m ²)

* Dans le cas des supports peints recevant une finition d'imperméabilité selon le DTU 42.1 (norme (NF P 84-404) : Voir tableau ci-dessous

		Classe du nouveau revêtement d'Imperméabilité			
		I1	I2	I3	I4
Epaisseur du revêtement en place	Inférieure à 300 µm	Etude préalable	Etude préalable	Etude préalable	Etude préalable
	Supérieure à 300 µm	Etude préalable	Décapage obligatoire	Décapage obligatoire	Décapage obligatoire

- L'étude préalable a pour objet de définir les cas où le décapage n'est pas obligatoire.
- L'étude préalable comporte la mesure de l'épaisseur et une série d'essais.
- En l'absence d'étude préalable le décapage est obligatoire.

TOP+IMPER MONOMAT

LES DIFFÉRENTS SYSTÈMES SUR SUPPORTS PRÉPARÉS ET IMPRIMÉS :

Classe AFNOR NF T 34-722	Norme européenne EN 1062-1	Défauts en partie courante	Couche intermediaire	Finition
D3	E4-V2-W2-A1	Faiencage existant		1 couche de TOP+IMPER MONOMAT (300 g/m ²)
I1	E4-V2-W2-A2	Microfissures inférieures à 0.2 mm		1 couche de TOP+IMPER MONOMAT (300 g/m ²)
I2	E4-V2-W2-A3	Microfissures inférieures à 0.5 mm	1 couche de TOP+IMPER MONOMAT (250 g/m ²)	1 couche de TOP+IMPER MONOMAT (250 g/m ²)
I3	E4-V2-W2-A4	Microfissures inférieures à 1 mm	1 couche de TOP+IMPER MONOMAT (500 g/m ²)	1 couche de TOP+IMPER MONOMAT (500 g/m ²)
I4	E4-V2-W2-A5	Microfissures inférieures à 2 mm	1 couche de TOP+IMPER MONOMAT (400 g/m ²) + entoilage ARMATURE 1000 ou 2000 + 1 couche de TOP+IMPER MONOMAT (400 g/m ²)	1 couche de TOP+IMPER MONOMAT (400 g/m ²)

SÉCURITÉ

- Dangereux – Respecter les précautions d'emploi.
- Voir la fiche de sécurité (FDS) et indications réglementaires sur l'emballage. Renseignements et FDS disponibles 24 heures sur 24 sur Internet: www.quickfds.com, fournisseur Akzo Nobel
- Les traitements tels que le ponçage, le brûlage etc. de films de peinture peuvent générer des poussières et/ou des fumées dangereuses. Le ponçage humide devra être utilisé, si possible. Travailler dans des zones bien ventilées. Porter un équipement de protection personnel adéquat.

La présente notice annule et remplace toute notice antérieure relative au même produit. Elle a pour but d'informer notre clientèle sur les propriétés de notre produit. Les renseignements qui y figurent sont fondés sur nos connaissances actuelles et sont le résultat d'essais effectués dans un constant souci d'objectivité, en fonction de conditions d'utilisation conformes aux normes ou D.T.U. en vigueur. Les conseils donnés, notamment pour ce qui concerne les travaux d'entretien, n'ont qu'une valeur indicative et ne peuvent suppléer à un descriptif approprié à la nature et à l'état des fonds du chantier à mettre en peinture. L'évolution de la technique étant permanente, il appartient à notre clientèle, avant toute mise en œuvre, de vérifier auprès de nos services que la présente notice n'a pas été modifiée par une édition plus récente.